



**COMMUNE DE VESCOURS**

**À LA DÉCOUVERTE DE**

# **L'ÉTANG ET LE MARAIS DES PACCAUDS**

**Un espace naturel sensible  
du Département de l'Ain**

# L'ORIGINE DU MARAIS

## ÉDITO

Des étangs de la Dombes au bocage de la Bresse, des méandres du Rhône aux montagnes du Bugey, de la plaine de l'Ain à la Haute Chaîne du Jura en passant par le Revermont, le département de l'Ain offre des paysages et des espaces naturels exceptionnels, parfois très connus et fréquentés, parfois confidentiels pour le grand public. Il faut alors ouvrir les yeux pour découvrir et comprendre leurs trésors cachés.

Le Département a une responsabilité particulière pour gérer et restaurer ces espaces, les mettre en valeur, organiser la fréquentation, et sensibiliser les différents publics. Tous ces enjeux sont développés dans le cadre de la politique Nature et Biodiversité du Département.

Néanmoins, les partenariats locaux sont indispensables pour agir de façon concertée et réussir la mise en œuvre des actions.

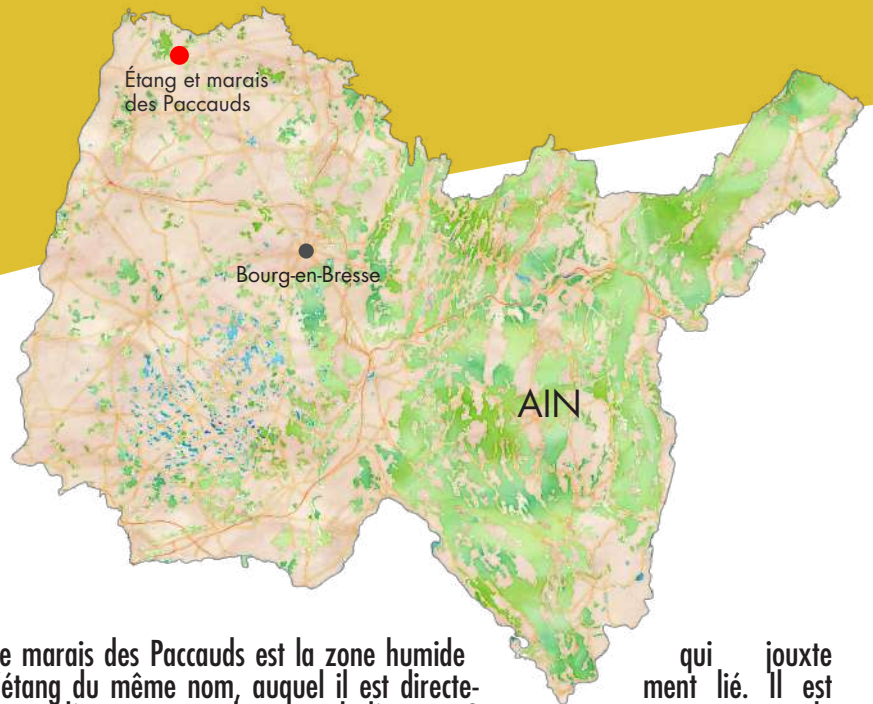
Le Département labellise les espaces remarquables et emblématiques en Espaces Naturels Sensibles (ENS). Parmi les ENS labellisés dans l'Ain, la moitié est actuellement gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes qui œuvre depuis plus de 35 ans pour la préservation du patrimoine naturel et des paysages de l'Ain. C'est le cas notamment de l'ENS de l'étang et du marais des Paccauds, dont les enjeux et la gestion sont présentés dans ce document.

### Marie-Christine CHAPEL

Vice-présidente, déléguée au tourisme, au patrimoine et à la culture

### Jean-Yves CHETAÏLLE

Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



Le marais des Paccauds est la zone humide qui jouxte l'étang du même nom, auquel il est directement lié. Il est engorgé d'eau une grande partie de l'année. Cette eau provient de ruisseaux mais aussi de sources qui jaillissent en bas de pentes ou qui s'infiltrent dans le sol. Une couche d'argile imperméable en profondeur permet de retenir l'eau qui afflue.

L'étang et le marais des Paccauds sont situés au nord-ouest du département de l'Ain.

La formation d'un marais se fait par accumulation de matière organique. La décomposition des plantes est assurée par la faune du sol et par un ensemble de réactions chimiques nécessitant de l'air. L'engorgement permanent du marais prive le sol d'oxygène, empêchant l'altération des végétaux dont la quantité s'accroît au cours du temps.

## Un rôle important pour la gestion de l'eau

Les marais et les tourbières jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau, en particulier lorsqu'ils sont situés en zone de source et en tête de bassin, comme le marais des Paccauds. En stockant puis en restituant progressivement l'eau comme des éponges, ils régulent les écoulements vers la vallée.

Malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de zones humides, depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. En France, plus de 70% de ces milieux ont disparu, c'est pourquoi ils sont si précieux.



# UNE NATURE EXCEPTIONNELLE !

## Des milieux naturels inhabituels

L'engorgement du sol en eau a favorisé le développement d'une mosaïque d'habitats naturels à la végétation humide très spécialisée : herbiers aquatiques, roselières, bois d'aulnes (ou vernes)... Sur ces milieux, devenus rares à l'échelle du département de l'Ain, nombreuses sont les espèces remarquables qui prospèrent.



Laïche allongée et sénéçon de marais.

Le **sénéçon des marais**, abondant sur le site, a besoin d'eau en grande quantité dans le sol.

## FOCUS SUR LE SONNEUR A VENTRE JAUNE

Le sonneur à ventre jaune est un crapaud atypique : il sonne durant la saison des amours et fait le mort en se retournant si on l'approche, montrant ainsi son beau ventre coloré. Tout pour plaire ! Si vous n'êtes pas convaincu, regardez sa pupille : elle a la forme d'un cœur...



## Un refuge pour la faune et la flore remarquables

La **laïche allongée** se plaît dans les boisements d'aulnes du marais. Les plantes aquatiques des sources ensoleillées telles (potamots, ache faux-cresson, etc.), quant à elles, servent de sites de reproduction à l'**agrion de Mercure**, une petite libellule rare dans l'Ain.



Agrion de Mercure.

Le **cuvré des marais** est dépendant des zones humides : il pond ses œufs sur des plantes telles que certaines variétés d'oseilles qui ne poussent que s'il y a suffisamment d'eau.



Majestueux échassier, le **héron pourpré** niche dans les grandes roselières. Il se reproduit rarement en Bresse. On le voit plus souvent en Dombes.

La **châtaigne d'eau** tient son nom de son fruit qui est comestible. Autrefois cultivée, elle devient rare car son développement souvent important peut gêner la production de poissons, ce qui conduit à son éradication.

# HISTOIRE ET USAGES

## Évolutions des usages et du paysage

### L'homme et l'étang des Paccauds

L'étang des Paccauds est bien plus qu'un simple étang. Il y perdure une activité piscicole traditionnelle, bien perpétuée en Dombes mais devenue exceptionnelle en Bresse. Façonné par ces pratiques, l'étang accueille sur ses berges des milieux marécageux qui regorgent d'eau... et de vie !

L'étang et le marais des Paccauds ont longtemps été exploités dans un but agricole : il était régulièrement fauché et pâturé (en dehors des secteurs les plus humides). Ces pratiques ont été très bénéfiques : elles ont freiné la dynamique de la végétation et permis aux plantes herbacées de se maintenir. Sans cela, il n'y aurait plus que des bois d'aulnes et de frênes !



### Les usages actuels

Un peu partout en Bresse et en Dombes, l'Homme a aménagé les ruisseaux pour pouvoir les exploiter : des digues ont été élevées pour retenir l'eau dans de petits étangs. Ceux-ci étaient gérés de manière traditionnelle et extensive (avec un fonctionnement en réseau pour qu'ils ne soient pas tous vidangés en même temps), ce qui a permis à la faune et la flore de trouver un équilibre.

Très ancienne, cette activité piscicole demeure sur le site. Les propriétaires continuent de produire du poisson de manière extensive et à valoriser cette ressource, comme en Dombes. Cette activité s'insère dans une démarche économique plus large portée par les propriétaires, intégrant la sylviculture (avec l'exploitation des bois autour du marais) et des événements pour la pratique de la chasse sur un autre étang.

Le site est également apprécié des promeneurs qui viennent découvrir, à certaines occasions, ses curiosités naturelles.

◀ Animation nature à destination des enfants.

## Un site menacé



Depuis l'abandon des pratiques agricoles, la forêt progresse peu à peu. Or, comme les arbres consomment beaucoup d'eau, leur développement se fait au détriment des plantes herbacées, auxquelles appartient la plupart des espèces remarquables et qui jouent un rôle-clé pour l'épuration des eaux. C'est donc à la fois la biodiversité et les services rendus par le marais qui se voient menacés.

Au cours des siècles derniers, les ruisseaux ont été déplacés de leur lit naturel. Ils sont désormais rectilignes, plus profonds et plus larges. Cela est problématique car ils alimentent donc l'étang directement, sans sinuer dans le marais. De ce fait, les crues ne peuvent plus s'étendre dans le marais et l'eau qui arrive exerce une plus forte pression sur la digue et apporte plus de sédiments.

Les crues ne peuvent plus s'étendre dans le marais et l'eau qui arrive exerce une plus forte pression sur la digue et apporte plus de sédiments.

Les plantes des marais étaient autrefois beaucoup utilisées pour la litière des animaux : roseaux appelés aussi **blache** ou **canalons**, **laïches**.



▲ Étang et marais des Paccauds en 1952 et en 2018 : ces photographies aériennes illustrent bien la progression de la forêt suite à l'abandon des pratiques agricoles : sans entretien, la prairie cède la place en quelques années aux arbustes, puis aux bois.

# DES ACTEURS POUR UN PROJET

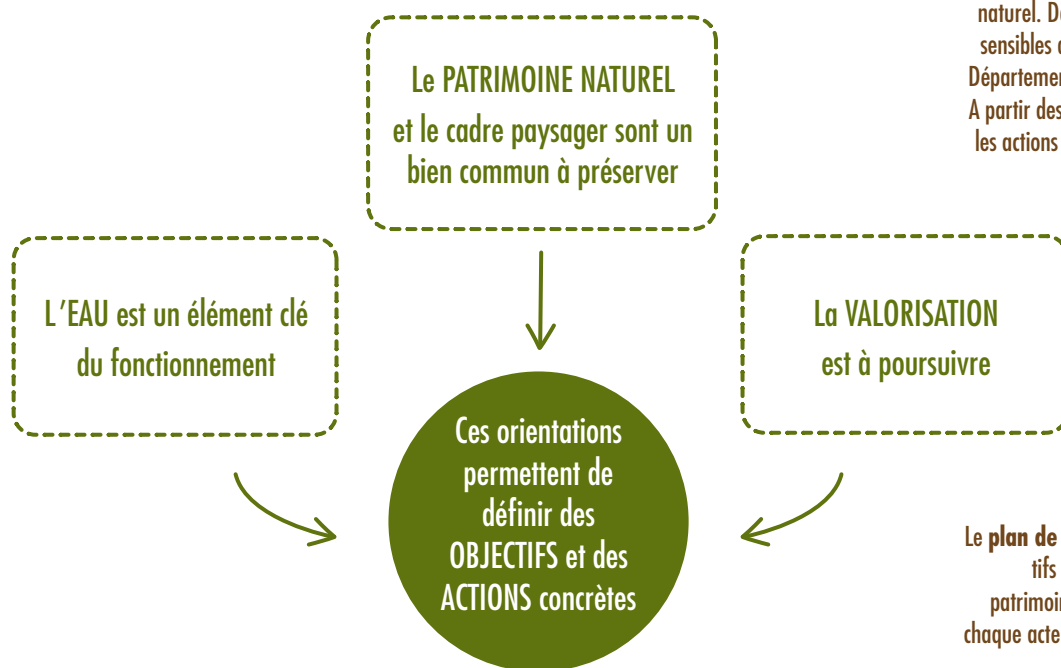
## Se réunir autour d'un projet commun

L'action du gestionnaire d'espace naturel sensible vise avant tout à construire un projet commun et partagé, pour engager une gestion durable de l'étang et du marais des Paccauds, qui aille dans le sens de l'intérêt général et de la préservation des ressources. Un **comité de site** a donc été constitué par le Département, où chacun peut faire part de ses besoins et de ses attentes afin d'alimenter la réflexion collective.

Pour préserver l'étang et le marais des Paccauds, les réflexions du comité de site se sont orientées sur les questions suivantes :



Le **comité de site** est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet de préservation et de valorisation du patrimoine naturel. Dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles du Département, le CEN est chargé d'appuyer le Département dans l'animation de cette réflexion collective. A partir des éléments scientifiques et techniques, il propose les actions de gestion, met en œuvre celles retenues par le comité de site et contrôle leur efficacité.



Le **plan de gestion** est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.



## L'accord des propriétaires : un préalable indispensable !

Au fil des années, les actions à réaliser sont discutées avec le comité de site, qui apporte les adaptations qu'il juge nécessaire. Le Conservatoire se charge ensuite des modalités de mise en œuvre et contrôle leur efficacité.

Cependant, avant la réalisation des actions, le Conservatoire s'assure d'avoir obtenu l'accord des propriétaires et ayants droit des terrains. Aucune action ne sera engagée sur un terrain sans cet accord.

# PRÉSERVER DURABLEMENT L'ÉTANG ET LE MARAIS DES PACCAUDS



L'étang et le marais des Paccauds présentent différents enjeux : des végétations herbacées et une faune associée rare, des fonctions de rétention d'eau, des enjeux de qualité de l'eau, la découverte de la nature notamment par la randonnée pédestre.

Afin de répondre à ces enjeux, tout en les conciliant avec les usages et la fréquentation, 4 grands objectifs ont été définis et déclinés sur la période 2022-2031.

## Améliorer les habitats dégradés et préserver ceux de bonne qualité

En garantissant une continuité dans la disponibilité en habitat et en diversifiant les milieux.

## Conserver la fonction régulatrice des zones humides

En ralentissant les écoulements.

## Restaurer la fonction épurative des zones humides

En favorisant la transformation de la matière organique.

## Sensibiliser et informer les scolaires et le public

En valorisant le patrimoine et ses fonctions.



Les sorties nature sur le site sont enrichissantes et pleines d'émotions. L'éveil des sens dès le plus jeune âge est un gage de prise de conscience.



La forêt au-dessus de l'étang est drainée : les fossés sont profonds, droits et pentus. L'écoulement de l'eau y est très rapide lors d'orages, ainsi l'eau monte vite dans l'étang.

### Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Les suivis scientifiques permettent d'observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore d'exception.



### UN RÔLE FILTRANT

Les plantes des milieux marécageux utilisent les matières organiques en suspension, c'est-à-dire algues, bactéries et autres résidus d'insectes pour les transformer en minéraux. Pour cela, l'eau qui s'écoule doit rester le plus longtemps possible dans le marais. Les plantes spécifiques des zones humides jouent un rôle-clé dans la dépollution et l'épuration des eaux.

# LES ACTIONS PRÉVUES 2022 - 2031

## Travaux de restauration

- Reméandrage de cours d'eau
- Comblement de drains
- Création de hauts-fonds dans l'étang
- Creusement de mares
- Colmatage des fuites de la digue
- Curage partiel de l'étang
- Broyage
- Pose de caméras
- Aménagement de chicanes pour piétons

## Suivis scientifiques

- Flore et végétations
- Libellules
- Oiseaux
- Quantité de matière organique

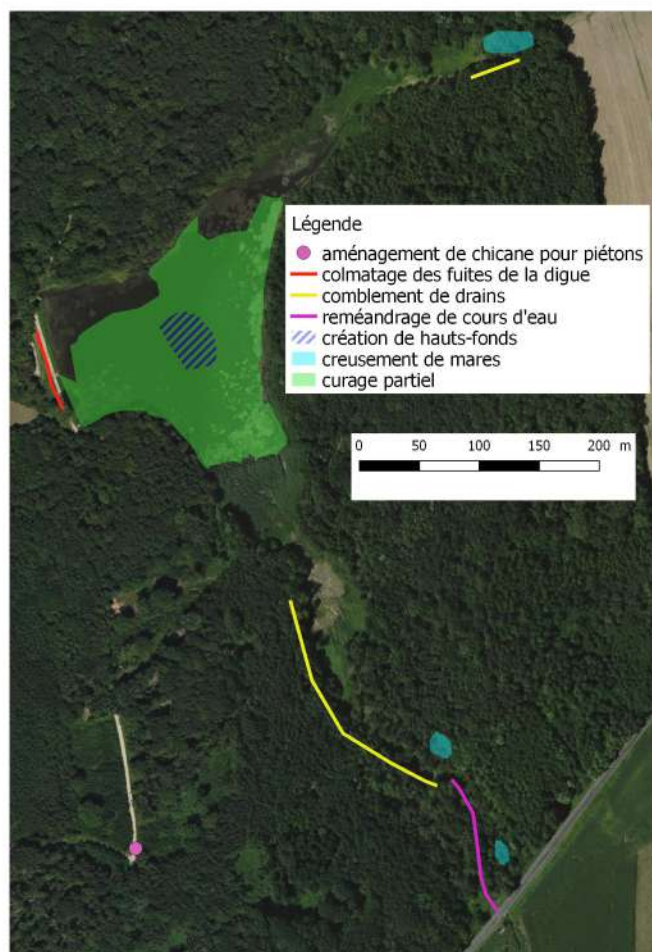
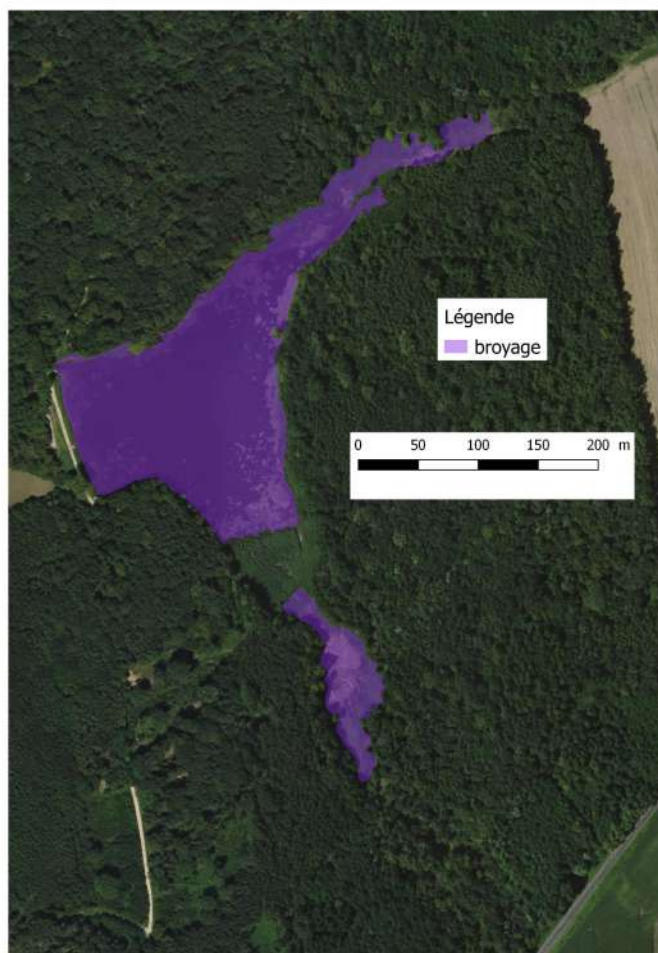
## Études préalables

- Révision du plan de gestion



## Animation du projet

- Relations avec les acteurs locaux
- Sensibilisation et rédaction de documents d'information et de communication
- Animations pédagogiques
- Gestion administrative et financière



▲ Actions de restauration et d'aménagement - 2022/2031

◀ Actions de gestion - 2022/2031



## QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER L'ÉTANG ET LE MARAIS DES PACCAUDS ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2022- 2031 de l'ENS de l'étang et du marais des Paccauds est disponible dans son intégralité sur demande.



Référent à contacter :

**Emmanuel AMOR**

emmanuelamor@cen-rhonealpes.fr

Tel : 07 63 73 92 16

**CEN Rhône-Alpes / Antenne Ain**

Château Messimy

01800 CHARNOZ-SUR-AIN

[www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)

**Département de l'Ain**

Direction de l'environnement

Service nature et biodiversité

45 av Alsace-Lorraine CS 10114

01000 BOURG-EN-BRESSE

[www.ain.fr](http://www.ain.fr)

Avec le soutien financier de :



Conception et mise en forme : Lydie RENARD - CEN Rhône-Alpes  
Crédits Photos : ©CEN Rhône-Alpes ©D. MAGNIN ©P. FILIPPOV  
©Pixabay ©STAMEN Design ©BD ORTHO 1952 & 2018



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Rhône-Alpes**

Les Conservatoire d'espace naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine. Depuis 1988, le Conservatoire d'espace naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.